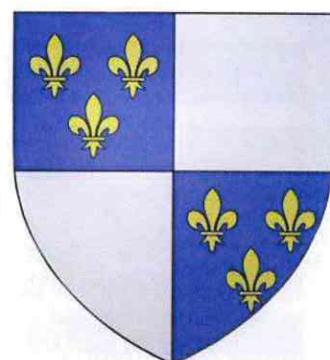


Moncrabeau

BULLETIN MUNICIPAL
PRINTEMPS 2023



« CRÈME DE PRINTEMPS »

©Alistair Hair, 2023

LE MOT DU MAIRE



Chères Moncrabelaises, Chers Moncrabelais,

En ce début de printemps, je peux encore vous assurer que grâce au travail de tous les membres du conseil municipal et une attention de tous les instants sur nos dépenses et nos recettes, la commune de Moncrabeau est très saine financièrement et peut donc sereinement faire face à l'explosion des prix que nous subissons tous depuis plusieurs mois. Notre gestion prudente depuis plusieurs années nous permet aujourd'hui non seulement de continuer les investissements et projets que nous avons pour ce mandat mais aussi de faire face à l'énorme augmentation des coûts de l'énergie, (pour exemple, à consommation constante la facture d'électricité de 2022 sera multipliée par 3 en 2023 !!!) ainsi que de ne pas augmenter les impôts sur lesquels la commune a encore la main (TFB, TFNB, THRS). Ceci n'est pas le cas pour tout le monde et plusieurs communes proches de nous ont été obligées d'annuler ou de reporter TOUS les investissements prévus pour le reste du mandat. Les investissements que nous avons faits les années passées et que nous allons terminer en 2023 pour changer la TOTALITE de l'éclairage des nombreux bâtiments publics (mairie, écoles, salle des fêtes etc. etc.) en LED va continuer et nous permettre de faire de grosses économies sur nos factures d'électricité. Il est clair, comme je l'ai dit lors des vœux du conseil municipal, que chacun d'entre nous doit faire attention lors de l'utilisation des bâtiments et équipements communaux à éteindre la lumière et couper ou baisser le chauffage en partant.

Comme vous le savez sûrement, depuis la loi de finances 2019, l'évolution des bases d'imposition sur les taxes foncières est indexée sur l'inflation. J'en profite pour rappeler que les communes n'ont AUCUN contrôle sur l'évolution des bases d'imposition. Il est donc malheureusement certain que compte tenu d'une inflation très importante, autour de 7 % en 2022, nous pouvons nous attendre à une forte augmentation mécanique des taxes foncières en 2023. J'aborde ce sujet douloureux car j'entends que certaines personnes sûrement très mal renseignées et peut être un peu mal intentionnées colportent la rumeur que les impôts de la commune vont augmenter de 30% à cause du projet Emmaüs !!!! Je l'ai dit lors de la réunion publique, et puisque cela ne semble pas suffire à certains, je l'écris dans ce bulletin : pas un centime d'euro d'argent communal n'a été dépensé de quelque manière que ce soit sur ce projet en 2022 ou prévu pour les années à venir ! Je le rappelle aussi, ceci est un projet privé ! Je me tiens évidemment à votre disposition si vous avez besoin de quelques précisions.

Autre sujet ô combien compliqué et surtout imposé est celui du PLUI. La loi « Climat et Résilience » de 2021 a eu pour effet d'effacer à peu près 85% des terrains « constructibles » de notre carte communale de 2005. Cette loi, qui comme d'habitude nous vient « d'en haut » et ne tient absolument pas compte des spécificités des territoires, impacte encore une fois très négativement les communes rurales comme la nôtre. Il est donc très important que si vous êtes propriétaire de bâtiments existants cadastrés en « granges, dépendances, hangar, séchoir à tabac et autres » vous remplissiez dès maintenant le formulaire de demande de changement de destination. Cela permettra, à vous ou à vos descendants de pouvoir s'ils le souhaitent dans un futur proche ou lointain, transformer des bâtiments en habitation. Cette demande, si elle est accordée, ne vous oblige aucunement à faire quelques travaux, mais laisse la porte ouverte à de futurs projets et, à mon sens, aura un impact positif sur la valeur de vos biens.

Plusieurs projets ont été finalisés au cours de ces derniers mois, non sans peine et grâce au travail acharné des membres du conseil : pour exemples la réfection totale des toilettes publiques place de la mairie qui, contrairement à ce que l'on pourrait penser, a engendré un stress inouï pour un chantier si simple de prime abord, le sol du préau de l'école primaire, les puits de lumière de la maternelle, l'ajout de points d'éclairage public solaire, la sécurisation du centre de loisirs, la création d'une aire de loisirs au Boué etc. etc.



LE MOT DU MAIRE (suite)

D'autres chantiers plus importants devraient commencer rapidement je l'espère. Les travaux importants prévus sur la piscine municipale qui, comme vous l'avez compris, ont été retardés depuis maintenant plus de 3 ans ! Grâce à notre assurance Allianz qui fait absolument tout pour ne pas dédommager la commune suite aux dégâts causés par la sécheresse de 2017 reconnue par arrêté préfectoral « catastrophe naturelle sur la commune de Moncrabeau. J'ai bon espoir que nous puissions commencer les travaux de démolition des plages entourant le bassin durant ce printemps. Les travaux d'installation de la fibre optique sur la commune devraient être terminés d'ici à la fin juin au plus tard. A partir de ce moment, vous serez en mesure de contacter votre opérateur afin de finaliser votre connexion au réseau très haut débit.

Je vous souhaite une bonne lecture, et reste à votre disposition pour toutes questions ou précisions que vous pourriez avoir.

Très sincèrement,

Nicolas CHOISNEL.

ATTENTION !

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

Les horaires d'ouverture au public de la Mairie vont changer.

A partir du lundi 17 avril 2023, la Mairie sera fermée toute la journée lundi.

LA MAIRIE

OUVERTURE AU PUBLIC



Lundi : Fermée

Mardi : 8H à 12H

13 à 17H

Mercredi : 8H à 12H

Judi : 8H à 12H

13 à 17H

Vendredi 8H à 12H 13H30 à 16H30



Téléphone : 05.53.65.42.11

mail : mairie.moncrabeau@wanadoo.fr

Permanences du Maire : mardi matin sur RDV et vendredi de 8 h 30 à 12 h

AGENCE POSTALE DE MONCRABEAU

L'Agence Postale est ouverte chaque semaine du mardi au samedi : 9H - 12H.

ETAT-CIVIL

Depuis la mi-mai 2018 le règlement général relatif à la protection des données personnelles (RGDP) n'autorise plus la diffusion dans la presse ou autres supports, comme le bulletin municipal, d'informations relatives à l'état-civil (actes de naissance de mariage ou de décès). Néanmoins la Commission Nationale Informatique et des Libertés (CNIL) autorise la publication sous condition d'un accord écrit des familles. Pour 2022, pris de court, nous n'avons pas demandé d'accord.

Nous pouvons simplement vous dire qu'il y a eu à Moncrabeau huit naissances, un mariage et malheureusement onze décès.

VICTOIRE EN EUROPE DE 1945



La commémoration de la Victoire en Europe de 1945 aura lieu le lundi 8 mai à 11H place du Monument aux Morts. Comme d'habitude, Monsieur le Maire et son Conseil Municipal vous invitent afin de rendre hommage aux très nombreux moncrabelais morts pour la France. La présence des enfants sera très appréciée.

A l'issue de la cérémonie un vin d'honneur sera servi à la salle des fêtes.

COMMÉMORATION - MICHEL GOMA

La municipalité de Moncrabeau et l'association MHAD souhaitent rendre hommage à Michel GOMA, pour l'an de son décès.

Vous êtes invités à partager cette commémoration au musée, le dimanche 30 avril à partir de 11h. Nous présenterons de nombreux documents d'archives, une nouvelle présentation des mannequins et finirons par le verre de l'amitié.



L'AIRE DE LOISIRS DU BOUÉ

Chères Moncrabelaises , Chers Moncrabelais.

Nous sommes heureux de vous annoncer que l'aire de loisirs du Boué sera opérationnelle et ouverte d'ici les prochains jours.

Il est important de préciser que nous avons bénéficié de plus de 80% de subventions européennes sur ce projet. Projet mené à bien par le travail acharné de Mme Colette Launet et Mr Patrick Ducasse, bien que d'autres conseillers et conseillères comme Frédéric Preti soient aussi intervenus pour le défrichage du terrain. Un grand merci à tous.

Nous avons décidé que selon le succès ou pas de cette aire, c'est à dire en fonction du nombre de personnes qui l'utiliseront, nous augmenterons le nombre d'appareils et de jeux disponibles aux adultes et aux enfants. Un banc et une table de pique-nique seront installés prochainement afin que vous puissiez passer un moment agréable sur ce lieu.

Une inauguration officielle aura lieu, probablement en fin d'été, et nous ne manquerons pas de vous faire part de la date exacte de cet évènement.

A vos jeux, et à vos agrès !!!!

Le Conseil Municipal.

INFOS MAIRIE

SERVICE D'AIDE ADMINISTRATIVE

Nous rappelons que le Service d'Aide Administrative est toujours disponible pour vous aider dans les démarches administratives - dossiers administratifs, une demande, assistance internet etc. Le service est gratuit et discret. N'hésitez pas à contacter le secrétariat de la mairie si vous avez besoin d'assistance.

—oOo—

DÉCHÈTERIES DE FRANCESCAS ET MÉZIN

Les déchèteries de Francescas et Mézin sont maintenant ouvertes sans restriction du nombre des visites et de la quantité de déchets. Les horaires d'ouverture sont changés. Les nouveaux horaires sont :

Francescas : mardi et jeudi – 9 à 12H et 13H.30 à 17H, samedi – 13H30 à 17H.

Mézin : mercredi et vendredi – 9 à 12H et 13H.30 à 17H, samedi – 9 à 12H.

A noter – la réglementation relative à la mise en place d'encombrants a changé. Maintenant, la taille maximale de toute pièce placée dans « tout-venant » est de 1,0 mètre x 1,0 mètre x 1,0 mètre.

Le brûlage des déchets verts est toujours interdit. Il est obligatoire de demander une dérogation à la mairie (il faut joindre une pièce d'identité et un plan indiquant le lieu de brûlage.)

A partir de la parution de ce Bulletin, les demandes de dérogation de brûlage de déchets verts devront OBLIGATOIREMENT être déposées en Mairie un minimum de 72 heures avant l'allumage. Toute demande hors délai se verra refusée.

—oOo—

VAGABONDAGES ANIMAUX DE COMPAGNIE



TOUT animal de compagnie en vagabondage doit être signalé au secrétariat de la mairie et par téléphone au 06.16.58.13.99 ou 06.73.73.52.29. Il sera capturé, puis gardé dans un endroit sûr pendant une période maximale de 48H. Passé ce délai, l'animal sera transféré au chenil départemental de Caubeyres où le propriétaire pourra le récupérer moyennant paiement d'une amende.

N'oubliez pas que quand vous promenez votre chien, vous devez le tenir en laisse tout le temps. Pendant la promenade, si le chien fait ses besoins, vous devez les ramasser et les déposer dans un sac approprié. Il y a des distributeurs de sacs disponibles dans le village.

—oOo—

PORTAGE DES MÉDICAMENTS



Un souci, un problème pour aller chercher vos médicaments!! Portez votre ordonnance et votre Carte Vitale en Mairie. Un conseiller se chargera de porter votre ordonnance à la pharmacie, qui celle-ci, vous livrera les médicaments à domicile.

MERCI BEAUCOUP

En tant que rédacteur en chef du Bulletin Municipal, je tiens à remercier très sincèrement les personnes suivantes, sans leur aide inestimable je n'aurais pas été en mesure de produire cette édition du Bulletin :

Anne-Marie BARDON, Nicolas CHOISNEL, Patrick DUCASSE et Colette LAUNET

Merci beaucoup à toutes et à tous.

Alistair HAIR

HONNEUR DE LA COMMUNE
100 ANS—BRAVO!!

Le 20 mars dernier, la commune a organisé une petite cérémonie en l'honneur de deux anciens voisins dont l'un, Mr Grivet de Lescout, fêtait ce jour ses 100 ans et l'autre, Mr Le Gueuziec, son ancien voisin du passage à niveau de Lescout fêtait, lui, ses 102 ans et demi !!

Étaient présents à cette petite cérémonie des membres de leurs familles respectives ainsi que des membres du Conseil Municipal ayant pu se libérer. Aucun des deux centenaires n'ayant accepté de révéler leur secret, le mystère de ce cluster de longévité reste entier.



Texte Nicolas CHOISNEL Photos Patrick DUCASSE

BULLETIN MUNICIPAL – ÉTÉ 2023

Nous prévoyons que le Bulletin Municipal pour l'été 2023 sera prêt à être distribué fin juillet/début août et couvrira la période jusqu'à l'automne. Nous attendons avec impatience vos annonces des événements que vous avez planifiés pour cette période. Les invitations à soumissionner seront envoyées à la mi-juillet.

UN MOMENT DE RECRÉATION

Sudoku

Une grille de sudoku est divisée en 9 carrés.

Chaque carré étant un ensemble de 3 x 3 cases.

Le but du jeu est de remplir chaque case avec un chiffre de 1 à 9.

Chaque chiffre de 1 à 9 ne doit apparaître qu'une seule et unique fois dans chaque ligne, chaque colonne et chaque carré.

On se trouve la solution sur page 19.

	4		9					6
				5	4			7 9
		1				3	5	4
8			3	2				
2			4	7				
		5				6	8	2
					3	2		9 7
	7		8					5

Les carrés jaunes donnent un numéro qui est aussi la solution.

CASSOULET

Grand classique 1 594 calories Préparation : 30 mn + trempage : 12 h Cuisson : 5 h 40 mn

- Pour 6 personnes :
- 300 g d'échine de porc
- 300 g d'épaule de mouton désossée
- 250 g de lard de poitrine
- 250 g de couennes cuites
- 200 g de confit d'ail
- 6 saucisses de Toulouse
- 1 pied de porc
- 600 g de haricots blancs secs
- 4 oignons
- 2 clous de girofle
- 8 gousses d'ail épluchées
- 1 bouquet garni
- 200 g de saindoux
- 4 tomates chapelure
- sel, poivre

1. Faites tremper les haricots 12 heures dans de l'eau froide.
2. Coupez en morceaux l'échine de porc et l'épaule de mouton.
3. Pelez les oignons. Piquez l'un d'eux de clous de girofle. Hachez les autres avec les gousses d'ail.
4. Mettez les haricots dans une marmite remplie d'eau froide. Ajoutez le pied de porc, l'oignon entier et le bouquet garni. Portez à ébullition, puis couvrez et laissez cuire 1 heure à petits bouillons. Salez à mi-cuisson.
5. Faites revenir les morceaux d'échine et d'épaule dans 150 grammes de saindoux. Salez, poivrez, puis désossez les viandes et filtrez leur jus de cuisson. Égouttez les haricots.
6. Faites blondir le hachis d'oignon dans 25 grammes de saindoux. Ajoutez le lard et les couennes, puis les haricots, les viandes et le confit. Mouillez d'eau à hauteur et laissez cuire 30 minutes sur le feu. Préchauffez le four à th. 5.
7. Versez la préparation dans une cocotte allant au four. Couvrez et faites cuire pendant 3 heures au four.
8. Ajoutez les saucisses poêlées dans 25 grammes de saindoux et saupoudrez la chapelure. Remettez 1 heure au four, en cassant à trois ou quatre reprises la croûte qui se forme à la surface. Servez dans la cocotte.

INFOS SCOLAIRES

CARNAVAL

Durant l'après-midi du vendredi 3 mars les enfants de l'école ont fêté dignement Carnaval en déambulant dans les rues du village, quelques parents et grands-parents ont répondu présents pour partager ces moments de joie et de convivialité. Pour perdurer la tradition Monsieur Carnaval a été brûlé, s'en est suivi un goûter préparé par l'A.P.E.

ÉVÈNEMENTS

Fin février les écoles maternelle et élémentaire de Moncrabeau ont rencontré trois autres écoles en participant à la journée « jeux d'opposition et ateliers basket » dans la salle des sports de Francescas.

Entre avril et juin, quatre rencontres inter-écoles (athlétisme, ateliers jeux collectifs, rallye-lecture) auront lieu sur les communes de Nérac, Espiens, Montagnac/Auvignon.

Courant mai, les élèves de Moncrabeau participeront à l'opération « nettoyage nature » sur la commune.

Une sortie à la Cité de l'Espace à Toulouse est programmée pour l'ensemble de l'école durant la journée du 23 mai.

Le 26 mai, « journée de l'environnement » pour l'école élémentaire avec le Collège de Mézin.

En partenariat avec l'A.P.E. le spectacle de fin d'année se fera le vendredi 30 juin.

DATES DES VACANCES

Vacances de Printemps - Vendredi 7 avril au soir, reprise des cours le lundi 24 avril

Fête de Travail - Lundi 1 mai

Victoire en Europe 1945 - Lundi 8 mai

Pont de l'Ascension - Mardi 16 mai au soir, reprise des cours le lundi 21 mai

Lundi de Pentecôte - Lundi 29 mai

Vacances d'été - Vendredi 7 juillet au soir, rentrée lundi 1 septembre



AID
INFORMATIQUE
MONCRABEAU

Patrice Lussagnet

**MAINTENANCE
INFORMATIQUE
VENTE - SAV
DÉPANNAGE À DOMICILE**

Tél. 05 53 65 65 79

contact@aid47.com

Avenue des Sports - 47600 Moncrabeau



« TOUS LES HÉROS NE PORTENT PAS DE GILES »

Plus que jamais nous avons besoin de vous,
nos forêts brûlent !

REJOIGNEZ-NOUS !

INFO, RECRUTEMENT SUR
WWW.SDIS47.FR
OU À LA CASERNE LA PLUS PROCHE DE CHEZ VOUS

RÉVEILLEZ LE
SAPEUR-POMPIER
VOLONTAIRE QUI EST
EN VOUS !

SDIS 47
SERVICES DÉPARTEMENTAUX D'INCENDIE
ET DE SECOURS DE LAUT ET SAUVAGE

www.sdis47.fr

PRINTEMPS À LA FERME ET FÊTE DE LA NATURE

Avec l'arrivée du printemps la famille THIERS à « Peyroutet » 47600 MONCRABEAU participe au **printemps à la ferme** organisée par la chambre d'agriculture le **dimanche 14 mai 2023 de 9h à 18h** ainsi qu'à la **fête de la nature** qui aura lieu le même week-end sur le site des orchidées.

Nous vous présenterons l'exploitation ainsi qu'une dégustation de nos produits.

Il y aura des **visites du site des orchidées animées par les techniciens du CEN d'Aquitaine** sur inscription, le dimanche départ à 10h, 14h et à 16h.

Nous vous proposerons aussi une **course d'orientation** animée par le comité de course d'orientation de l'Albret.

Notre boutique sera ouverte.

Nous vous proposerons un casse-croûte le dimanche de 12h à 14h sur **réservation uniquement** (places limitées) composé de saucisses de veau (issu de la ferme), frites, dessert et café au tarif de 10€/personne.

N'hésitez pas à venir nous rencontrer ou nous contacter pour plus d'information et à vous inscrire pour les visites du site des orchidées et du casse-croûte au 06.08.33.64.44.

A très bientôt.

La Famille THIERS

SERVICE DE PÉDICURE

Madame Solange MARTIN-GIACOSA, Pédicure – Podologue à Condom, propose une permanence à la Mairie de Moncrabeau, une matinée tous les deux mois. C'est à ce rythme qu'elle est venue faire cette permanence chez Annette Mazères pendant plus de trente ans ! Aujourd'hui, avec le départ d'Annette, Solange se tourne vers la Mairie qui accepte de recevoir sa permanence.

Les prochaines dates sont : Le vendredi 28 avril 2023
Le vendredi 23 juin 2023
De 9h à 12h

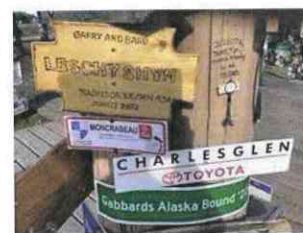


Pour prendre rendez-vous, merci d'appeler le 06.32.30.17.98

« MONCRABEAU, CAPITALE DES MENTEURS » PRÉSENT À WATSON LAKE, YUKON, CANADA



Au Yukon, nous faisons une halte à Watson Lake, ville célèbre pour sa « forêt de panneaux indicateurs », le premier fut planté par un soldat américain travaillant à la construction de la route, qui, pris du mal du pays, y marqua le nom de sa ville « Danville, Illinois », depuis les touristes en ont fait une tradition et plus de 77 000 plaques de tous les pays du monde forment une véritable forêt. Nous avons bien entendu respecté la tradition et Dominique a planté la



plaquette offerte par la Mairie, « Moncrabeau, capitale des menteurs » de façon très visible, puisqu'il a trouvé un emplacement sur le pilier du portique de l'entrée principale.

Jeannine et Dominique

ATELIERS NUMERIQUE

Pour continuer à œuvrer dans la connaissance de l'outil informatique, Cap Formation Plus labelisé Chèques Aptic propose des ateliers pour que le numérique soit accessible. De l'atelier grand débutant avec la découverte de l'ordinateur, jusqu'à l'atelier confirmé, nous faisons en sorte que les groupes soient homogènes, ainsi chacun apprend à son rythme.

Des ateliers tablettes et smartphones sont aussi réalisés.

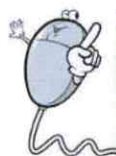
Ces ateliers sont finançables grâce aux chèques numériques APTIC remis par le Conseil Département. La demande se fait par téléphone avec facilité.

Notre mission : Former et informer le grand public aux nouvelles technologies et plus spécifiquement au numérique avec des ateliers collectifs et individuels de 2 heures. Accompagner toute personne vers son autonomie dans l'utilisation des outils numériques, ordinateurs et tablettes fournis.

PS : la Mairie met une salle à disposition, mais il est tout à fait possible de se déplacer au domicile des personnes qui souhaitent une formation sur leur matériel, payable grâce aux chèques Aptic.

A Moncrabeau

Atelier de 2h par groupe de 3 à 6 personnes. Ordinateurs, tablettes fournis



ATELIERS NUMERIQUES GRATUITS*

Inscription obligatoire

Toutes les démarches administratives se font aujourd'hui en ligne.

Pour que vous puissiez acquérir une première autonomie dans le numérique,

Cap Formation Plus vous propose des ateliers numériques, sur ordinateurs, smartphone, tablettes.

Se familiariser avec l'ordinateur

Utiliser et organiser le bureau
Windows – Classer – Gérer

Créer une adresse email
Utiliser la messagerie

Découvrir les principes d'un bon
mot de passe

Créer un compte sur site
(Ameli, MSA, Impôts, CAF, ANTS)

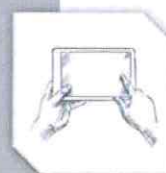


Premiers pas sur la
tablette

Se familiariser avec
l'écran tactile de la
tablette.

Se connecter et
découvrir comment
naviguer sur Internet.

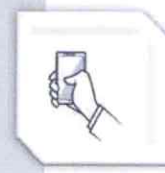
Savoir télécharger et
utiliser les applications :
jeux, musique, recettes
de cuisine...



Utilisation
smartphone

Stocker ses
photos sur
l'ordinateur

Partager des
vidéos avec ses
proches



Renseignements-Inscriptions Cap Formation Plus

Isabelle Boulanger : 05 53 65 17 63

CAP Formation Plus | NERAC 47600
Email : formation-adm@agirplus47.com
Tel : 05 53 65 17 63



IPNS – Ne pas jeter sur la voie publique

*Ces ateliers sont **intégralement** finançables grâce aux chèques APTIC remis par le Conseil Départemental au 05 53 47 31 32





Le Phare de Jeanne
Restaurant
Café et Bar à Vins

L'ÉPI SE RIT
DE TATA

Depuis mi-février 2023,
l'épicerie a été installée à l'entrée du
Restaurant Le Phare de Jeanne.
Vous retrouvez tous vos produits habituels
ainsi que de nouvelles gammes de produits locaux et divers.
Alors n'hésitez plus à venir nous découvrir et nous rencontrer
(déjà presque 3 ans que nous sommes là)
le code est simple :
le portail du restaurant est ouvert=nous sommes ouvert !!!

*Alors oui, Le Phare de Jeanne dans notre joli village de Moncrabeau
c'est bien :
une épicerie de dépannage, du Pain, le Journal
des produits locaux,
une Cave à vin, des glaces (sur place ou à emporter),
Mais aussi un café, petit déjeuner, bar, tapas,
et Restaurant(bien-sûr) !!!,
des plats à emporter toute l'année
(plats cuisinés et fruits de mer)*

Nous vous donnons donc rendez-vous à l'intérieur pour l'instant et
des les premiers rayons de soleil en TERRASSE !
A très bientôt !

Marina, Xavier et toute l'équipe du Phare de Jeanne



Restaurant
Café et Bar à Vins

20 Place Dubarry
47600 Moncrabeau
05 53 65 46 21

lepharedejeanne47600@gmail.com

L'ÉPI SE RIT
DE TATA

HORAIRES d'OUVERTURE :
(et plus si affinités !)
Lundi-Jeudi-Vendredi-Samedi-Dimanche :
9h30-11h30 16h30-18h30
Mardi : 9h30-11h30
Mercredi : Fermé

Epicerie,
Pain et Viennoiseries,
Journal La Dépêche
Boissons fraîches, glaces
À l'intérieur du
Restaurant LE PHARE DE JEANNE
20 place Dubarry 47600 MONCRABEAU
(face à la mairie)



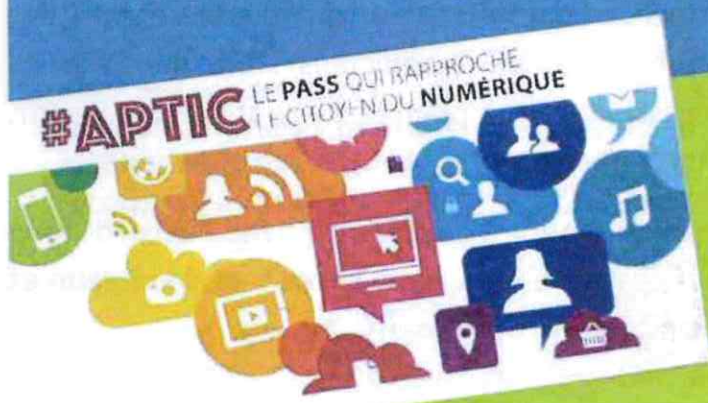
**Vous êtes en difficulté avec
le numérique ?**

**Vous souhaitez
apprendre ?**



Ne pas jeter sur la voie publique

**Et si vous utilisiez le
PASS NUMÉRIQUE ?**



Plus d'informations,
auprès de l'accueil ou auprès
du Conseil Départemental
au 05 53 47 31 32
conseiller-numerique@lotetgaronne.fr

1 - 1000000 - 1000000

La production de semences de betteraves



Depuis de nombreuses années, des productions de semences de betteraves sont mises en place dans le Lot et Garonne, et notamment à Moncrabeau.

Ces semences sont destinées à la production de betteraves à sucre. Elles exigent une qualité optimale. En effet, les utilisateurs ou acheteurs souhaitent que toutes les plantes issues de la variété choisie correspondent aux critères mentionnés sur l'étiquette.

Pour garantir cette qualité, **il faut éviter tout risques de croisements de pollen avec les betteraves sauvages, les betteraves rouges, les blettes et les betteraves fourragères** qui peuvent se trouver à proximité des parcelles de productions de semences (jardins, potagers, contours des maisons et d'anciennes granges, bords de champs et de route...)

Il suffit de couper l'inflorescence avant floraison ou d'arracher ces plantes.



Par l'organisation de « battues aux betteraves sauvages », des équipes d'agriculteurs et de techniciens sont chargées de veiller à la suppression de ces plantes susceptibles de fleurir. Ils peuvent également répondre à toutes vos questions.

Leurs visites ont lieu d'avril à septembre avec l'accord de la mairie, des propriétaires et ceci **dans le respect de chacun et de la réglementation environnementale.**

S.I.V.U. Chenil fourrière de Lot & Garonne

Quel est le fonctionnement du Chenil ?



La fourrière assure la prise en charge, la garde et l'entretien des animaux errants ou saisis et placés sous procédure judiciaire. Suite à un **1er contact par téléphone**, elle récupère les animaux uniquement suite à **une demande écrite du maire de la commune** par l'intermédiaire d'un document signé par le maire : le **"bon de Mairie"**.

Elle ne peut prendre en charge les animaux amenés par des particuliers que s'ils sont munis de cette autorisation signée par le maire de la commune où a été trouvé l'animal.



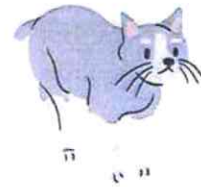
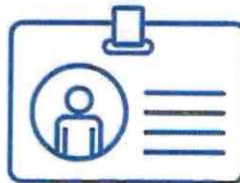
L'équipe procède à la recherche des propriétaires des animaux trouvés et leur restitue l'animal lorsqu'ils le réclament.



! En aucun cas le S.I.V.U. ne capture les animaux errants !



IDENTIFICATION



Les animaux sont obligatoirement identifiés (par puce électronique) avant leur remise à propriétaire ou cession aux associations.

A l'issue d'un délai franc de garde de 8 jours ouvrés, si l'animal n'a pas été réclamé par son propriétaire, il est considéré comme abandonné et devient propriété du gestionnaire de la fourrière, qui peut en disposer dans les conditions suivantes :

- Remis à son propriétaire s'il se fait connaître avant cession à un refuge,
- Après avis du vétérinaire :
 - ° le gestionnaire **cède l'animal à titre gratuit aux associations (SPA) disposant d'un refuge qui, seules sont habilitées à proposer des animaux à l'adoption.**
 - ° Après l'expiration d'un délai de garde, si le vétérinaire en constate la nécessité et en dernier recours, il procède à l'euthanasie de l'animal (article L211-25 du CRPM)

8 JOURS POUR RECLAMER L'ANIMAL



MAIS

Les euthanasies peuvent être évitées grâce à :
plus d'identifications = MOINS d'abandons d'animaux
plus de stérilisations = MOINS d'animaux errants

Rappel : www.chenil-fourriere47.com - toutes les photos des animaux présents en fourrière qui attendent leur propriétaire.

UN AIR DE PRINTEMPS

LES PROCHAINS ÉVÈNEMENTS DE L'APE

Le printemps approche à grands pas et nos petits écoliers sont fin prêts à se dégourdir les gambettes au soleil, à s'émerveiller, à s'amuser, à rêver...

C'est pourquoi l'association des parents d'élèves propose aux Moncrabelais de tous âges plusieurs événements festifs à partager en famille dès le mois d'avril. On commence avec une **soirée magique le samedi 29 avril à 20h en compagnie du prestidigitateur Philippe Hervé et de sa fidèle Marie-Ange**. Un spectacle de magie qui ravira petits et grands avec entracte et buvette à la salle des fêtes du village. Prix d'entrée : 10€ adulte / 5€ en fant. Réservation avant le 26 avril auprès de Marion 06 42 53 83 90 ou par mail ape.moncrabeau@gmail.com

Et, parce qu'on aime voir des étoiles dans leurs yeux, **samedi 13 mai**, l'APE organise la **Fête du printemps des enfants** : château gonflable, stands de jeux anciens, fresque collaborative, buvette pleine de friandises et de délicieuses boissons, et autres surprises attendent nos bambins de **14h à 18h sur la pelouse de la salle des sports** ! Venez nombreux en famille et entre amis. Accès gratuit. Renseignements auprès de Faustine 06 50 81 46 85.

Enfin, nous finirons comme chaque année scolaire avec la fête de l'école et la kermesse offerte aux enfants lors de la dernière semaine de classe, début juillet.

L'APE tient à remercier tous ses partenaires : Mairie, enseignantes, employés municipaux, artistes, associations moncrabelaises et parents bénévoles qui contribuent à la réussite de ces événements et à la vitalité de l'école de Moncrabeau.

Beau printemps à tous !
L'équipe de l'APE de Moncrabeau-Le Fréchou



CONCOURS DE BELOTE

A LA SALLE DES FÊTES, MONCRABEAU DÈS 21 H
DATES PREVUES:



vendredi 21 & 28 avril 2023
vendredi 19 & 26 mai 2023
vendredi 16 & 23 juin 2023



FÊTE DES MENTEURS

Le Festival International de Menteries est programmé pour le dimanche 6 août 2023

SARDINADE

SAMEDI 17 JUIN

à MONCRABEAU



15H00

Concours Palet Gascon

(ouvert à tous)

* engagements adultes 5€

(parking salle des sports)

17h30

Remise des lots

Buvette

Réservations repas

0613827842

* adultes 15€

* enfants 8€ (-12 ans)

•19h00 Repas

(Salle Gilbert Launet)

Apéritif
Pommes de terre
Sardines
Fromage
Dessert
Vins et café

BAL



Un printemps florissant à Lou Veratous

L'énergie est toujours là avec le renouvellement du soutien de la CAF qui a identifié Lou Veratous comme modèle d'EVS (Espace de Vie Sociale). C'est le signe d'une reconnaissance de notre association comme acteur d'animations et de lien social sur le territoire et la CAF nous adresse régulièrement les personnes qui souhaitent monter un projet similaire.

Le rythme soutenu des activités est dû à la synergie des équipes et des partenaires financiers et associatifs, qui permet de créer et de renforcer des liens autour d'activités co-construites.

Le programme tout public riche et varié est élaboré puis développé par les bénévoles et coordonné actuellement par Anne. Les producteurs de la maison de pays participent aussi activement aux animations.

Les adhésions en hausse constante depuis la création de Lou Veratous il y a 10 ans témoignent de la dynamique du lieu.

L'implication remarquable des bénévoles fait éclore Lou Veratous. Tenir le café un matin, initier une activité, donner un coup de main ponctuel... le rôle des bénévoles est indispensable. Chacun peut devenir bénévole à son rythme pour participer à l'aventure.

sortie vélo patrimoine

dimanche 18 juin

SPECTACLE MUSICAL «SAVANNES»

dimanche 11 juin

ateliers mémoire

ateliers tous les mardis de 10h à 12h du 16 mai au 20 juin

cycle réservé aux + de 60 ans

APPEL À BÉNÉVOLES
Contactez-nous pour participer à l'aventure

aide informatique

2 fois par mois

atelier cousu main

1 fois par mois

café tricot

2 fois par mois

séances décompress

tous les mois en mode auberge espagnole

café des familles

participez en famille à des animations ou profitez des jeux accessibles en libre service

LOU VERATOUS EST LE CAFÉ ASSOCIATIF DE MONCRABEAU OUVERT À TOUS
de 9h à 10h lundi, mardi et de 9h à 12h mercredi, jeudi, vendredi et samedi
tél : 09 73 17 52 30 ou 07 66 38 19 29 louveratous@gmail.com www.louveratous.com





BASKET-CLUB MÉZIN-MONCRABEAU



UNE PREMIÈRE SAISON POUR LA NOUVELLE CO-PRÉSIDENTE !

Lors de l'Assemblée Générale 2022, les co-présidents, Jean-Louis MENE et Michel BARRANGER, après 8 ans de bons et loyaux services au sein du Basket Club Mézin Moncrabeau (BCMM), annoncent leur démission. Aucun candidat à l'horizon de la nouvelle saison. Alors, Guillaume Dulhoste et Karine Guidi ont relevé ce challenge de s'engager à la co-présidence du club !



Alors que saison touche à sa fin pour l'ensemble de nos équipes du BCMM et de la CTC Avenir Basket d'Albret (ABA), le binôme de présidents ne peut que se satisfaire d'un bilan plutôt positif pour cette première année à la tête du club.

Pour rappel, la CTC ABA a vu le jour l'année dernière grâce au rapprochement de notre club avec le Val d'Albret Basket, afin que les jeunes puissent pratiquer leur sport favori qu'est « le basket » ! Les résultats ont été à la hauteur de nos espérances puisque nous avons pu inscrire une équipe en niveau région. Ce n'est qu'un début, nous espérons continuer ainsi avec chacune des équipes. Grâce à cette CTC, les enfants peuvent jouer dans une équipe car malheureusement nous n'aurions pas assez de licenciés dans certaines catégories pour maintenir une équipe. Cependant il reste difficile de faire venir les jeunes vers le sport, de les motiver, il en est de même pour les bénévoles !

Nos deux équipes seniors (filles et garçons) et notre équipe loisirs se portent toujours aussi bien pour défendre les couleurs du club !

Pour notre équipe para-basket adapté, deux temps forts attendent les joueurs et leurs coachs : les finales régionales à Serres Castets ainsi que le Championnat de France qui se déroulera à Bourges du 26 et 29 Mai. Bonne chance aux joueurs et à leurs coachs Adeline et Laurène pour cette fin de saison.

A noter dans vos agendas, la traditionnelle fête du BCMM, Vendredi 19 et Samedi 20 Mai à Mézin !

Merci à l'école de Moncrabeau de répondre toujours favorablement à l'intervention de David dans le cadre de l'Opération Basket Ecole, pour faire bénéficier aux élèves de la pratique du basket.

Nous arrivons vers la fin de la saison et commençons à préparer la prochaine ; nous vous donnons rendez-vous pour l'Assemblée Générale du BCMM, le Vendredi 16 Juin 2023 à la salle des fêtes de Moncrabeau.

Toi aussi, dès à présent, prépare toi à chausser tes baskets et venir essayer le basket ! On t'accueillera avec plaisir dans les salles de basket de Moncrabeau et Mézin !

Pour plus de renseignements : bcmm47@orange.fr / 06.41.83.36.43.

Réseaux sociaux :

Site : bcmm47.wixsite.com/bcmm47

Facebook : www.facebook.com/BCMM47/

Instagram : www.instagram.com/bcmm47/

Twitter: twitter.com/BCMM47

M E Z I N O



Salle Polyvalente

GRANDE FÊTE





DU BCMM



19 & 20 MAI

VENDREDI 19 MAI – 20h

-  Apéritif, assiette composée, araignée de porc, frites maison, glace, vin, café, digestif **16€**
-  Menu enfant (-12 ans) : saucisses, frites, glace, boisson **8€**

**ANIMÉE
PAR
DJ CARL**



SAMEDI 20 MAI

10h à 16h : Tournoi Inter Association et
Inter Génération (parents/enfants)
Kermesse

12h : Apéritif - Grillades - Frites

Réservation repas avant le Mercredi 17 Mai :

06.85.02.08.59. / 06.01.81.95.59.



MONCRABEAU, hier, aujourd'hui et demain

Musée Michel Goma

La municipalité de Moncrabeau et l'association MHAD souhaitent rendre hommage à Michel GOMA, pour l'an de son décès. Vous êtes invités à partager cette commémoration au musée, le dimanche 30 avril à partir de 11h. Nous présenterons de nombreux documents d'archives, une nouvelle présentation des mannequins et finirons par le verre de l'amitié.



Le musée devrait montrer les créations du grand couturier dans une nouvelle présentation grâce à la rénovation du lieu.

Il ouvrira ses portes d'avril à septembre, tous les après-midis du mardi au dimanche.

En vente : des dessins de Goma, une brochure sur Moncrabeau, des livres : « mémoires de vies », « mémoires des lieux » et des cartes postales.

En exposition : des œuvres d'artistes locaux

Les photographies de Danielle Rouffort, du Club Photo et d'Alistair Hair

Les portraits de Moncrabelais au pastel de Denis Delfour.

Les peintures toutes techniques de Colette Trézéguet.

Nous remercions Bernard Boucher pour l'exposition de ses peintures originales durant cette dernière année.

Une Après-midi CULTURE et FÊTES vous sera proposée le samedi 8 juillet.

Au programme, des grands jeux bois (luminots.fr) buvette et goûter, et le concert en fin d'après midi, toujours apprécié, toujours assuré par le groupe choral « Accords et Âmes ».

Le jardin des plantes

Pour conserver nos plantes rares, il faut partager nos boutures. Alors, apportez vos boutures dans ce jardin.

VACANCE DE POSTE AU MUSÉE MICHEL GOMA

 **Le Service Action Sociale recherche**

1 AGENT D'ACCUEIL TOURISTIQUE

OFFRE D'EMPLOI

MISSION : ACCUEIL DES VISITEURS, VISITE GUIDÉE DU MUSÉE, VENTE, COMMUNICATION, ENTRETIEN DES LIEUX

LIEU : MUSÉE DE ALBRET (47)

CONTRAT : SERVICE CIVIQUE (16 À 30 ANS) 24H/SEMAINE
MARDI MERCREDI JEUDI VENDREDI : 14H 18H30
SAMEDI 10H-12H ET 14H-18H

EMBAUCHE AVRIL À SEPTEMBRE 2023

Si vous êtes intéressé(e), merci d'envoyer votre CV à : namazat@albretcommunaute.fr (en mentionnant le nom du poste à pourvoir)

SOLUTION SUDOKU

5	4	3	9	8	7	2	1	6
6	2	8	1	5	4	3	7	9
7	9	1	2	6	3	5	8	4
8	6	7	3	2	5	9	4	1
1	5	4	6	9	8	7	2	3
2	3	9	4	7	1	6	5	8
9	1	5	7	4	6	8	3	2
4	8	6	5	3	2	1	9	7
3	7	2	8	1	9	4	6	5

Numéro des carrés jaune

Calendrier des Fêtes et Manifestations Sur La Commune de Moncrabeau – 2023

Date	Manifestation
21 avril	Concours de Belote à 21h, Salle des Fêtes - Académie des Menteurs.
24 avril	Soirée Magique avec Phillippe Hervé à 20h, Salle des Fêtes - l'APE
28 avril	Concours de Belote à 21h, Salle des Fêtes - Académie des Menteurs.
30 avril	Commémoration Michel GOMA à 11h, Musée Michel Goma - MHAD et la Mairie
13 mai	Fête du printemps des enfants de 14h à 18h, Salle des Sports - l'APE
14 mai	Printemps à la ferme de 9h à 18h, « Peroutet » - Famille THIERS (voir l'article)
19 mai	Concours de Belote à 21h, Salle des Fêtes - Académie des Menteurs.
19 & 20 mai	Grande Fête du BCMM, Salle polyvalente, 19 mai repas à 20h, 20 mai Tournoi de 10h à 16h - BCMM
26 mai	Concours de Belote à 21h, Salle des Fêtes - Académie des Menteurs.
11 juin	Spectacle Musical, « Savanna », - Lou Veratous
11 juin	Assemblée Générale, BCMM, Salle des Fêtes, Moncrabeau
17 juin	Concours Palet Gascon à 15h, Repas Sardinade à 20h, Salle des Sports - Comité des Fêtes.
18 juin	Sortie Vélo Patrimoine - Lou Veratous
23 juin	Concours de Belote à 21h, Salle des Fêtes - Académie des Menteurs.
30 juin	Spectacle de fin d'année de l'École, Salle des Fêtes - École de Moncrabeau et l'APE
8 juillet	Après-midi de culture , la Halle et concert par le groupe choral « Accords et Âmes » par le groupe choral « Accords et Âmes » à 19h - MHAD
05 août	Fête des Menteurs - Académie des Menteurs.